



FICHE D'INSCRIPTION 2016-2017

à renvoyer avec le paiement accompagné d'une photo

Nom..... Prénom.....
 Email Date de Naissance..... Téléphone :.....
 Adresse.....
 Code Postal..... Ville..... Profession.....
 Personne à prévenir en cas de problème / Représentant légal pour les mineurs : Nom..... Téléphone.....

COCHEZ LE(S) COURS CHOISIS :

Lundi

18h30-20h00 >	Danses orientales - N2-3 - Sabrina Allam (1h30)	
18h45-20h15 >	Sabar - N2 - Yelly Thioune (1h30)	
20h00-21h00 >	Salsa con afro - N1 - Marlon Maga (1h)	
20h15-21h30 >	Sabar - N1 - Yelly Thioune (1h15)	
21h00-21h15 >	Salsa con Afro - N2 - Marlon Maga (1h15)	

Mardi

12h30-13h30 >	Kundalini Yoga - Cristine Sanchis (1h)	
17h30-18h30 >	Hip-Hop - enfants 7/12 ans - N1 - Mehdi Allam (1h)	
18h30-19h45 >	Dse d'inspirat. Africaine - N1-2 - Sabrina Allam (1h15)	
19h00-20h30 >	Hip-Hop New style - TN - Constant Bankoué (1h30)	
19h45-21h15 >	Danses d'inspirat. Africaine - 3 - Sabrina Allam (1h30)	
20h45-22h15 >	Dancehall new school - N2-3 - Tristan Celle (1h30)	

Mercredi

16h15-17h00 >	Eveil à la danse Afro - 5/7ans - Agathe Leleu (45mn)	
17h15-18h00 >	Eveil à la danse Afro - 3/4 ans - Agathe Leleu (45mn)	
18h15-19h15 >	House / AfroVibes - Mlle Do - (1h)	
17h30-18h45 >	Hip-Hop ados 12/16 - Constant Bankoué (1h15)	

Mercredi (suite)

18h45-20h00 >	Danses du Congo - N1-2 - Serge Bissadissi (1h15)	
19h15-20h45 >	Danse africaine et Yoga - TN - Agathe Leleu (1h30)	
20h00-21h30 >	Danses du Congo - N2-3 - Serge Bissadissi (1h30)	
20h45-22h15 >	Semba/kizomba - N1-2 - Nacitao & Sophie (1h30)	

Jeudi

12h30-13h30 >	Pilates° - TN - Cécile Théry (1h)	
17h45-18h45 >	Kundalini Yoga - TN - Cristine Sanchis (1h)	
18h45-19h45 >	Chants Afro-Cubain - TN - Sylvain Durantet (1h)	
18h45-20h00 >	Danses Guinéennes - N1-2 - Fanta Camara (1h15)	
19h45-21h15 >	Afro-cubain - N2-3 - Marlon Maga (1h30)	
20h00-21h30 >	Danses Guinéennes - N2-3 - Fanta Camara (1h30)	
22h15-23h15 >	Percussions afro-cubaines - TN Jonathan Volson (1h)	

Vendredi

18h30-19h45 >	Krump - N1 - Gaël Marvelous (1h15)	
19h45-21h15 >	Krump - N2 - Gaël Marvelous (1h30)	
19h00-22h00	Ateliers chorégraphiques (10 vendredis par an), plus d'infos prochainement	

COCHEZ LA FORMULE CHOISIE (prix avec 10% de réduction) :

ABONNEMENT A L'ANNEE

1 COURS	Normal	Etudiant
1 cours d'1h ou 3/4d'h ou atelier chorégraphique	270€	220€
1 cours d'1h15	310€	250€
1 cours d'1h30°	350€	280€

° 1h de Pilates = 1h30 en terme de tarifs

2 COURS*	Normal	Etudiants
2 cours d'1h	460 €	385€
2 cours d'1h15	530 €	440€
2 cours d'1h30	595 €	490€
2 cours : 1h +1h15	490 €	410€
2 cours : 1h +1h30	530 €	440€
2 cours : 1h15 +1h30	560 €	465€

* 30% de réduction sur le 2e./ valable entre frères et sœurs et parents-enfants et pour les couples pr la Salsa et Semba

FORMULE A L'HEURE

1- Carte valable sur un cours au choix

2- Pass valables sur tous les cours

	1- CARTE	2 -PASS
De 10h à 19h	10 € de l'heure	10,5 € de l'heure
De 20h à 40h	9,5 € de l'heure	10 € de l'heure
De 40 à 60 h		9 € de l'heure
ACCES ILLIMITE aux cours		650 €
Nombre d'h choisies.....	Total :	Total :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Association et en accepter les règles (voir au verso)

J'accepte que mes coordonnées soient conservées dans le fichier de l'association

J'adhère à l'association AfroMundo (obligatoire) pour l'exercice 2016-2017. Le tarif de l'adhésion est solidaire, il est de 10€ minimum, ou plus, et permet de soutenir le projet associatif : montant choisi :€ en espèce par chèque

Règlement :

en espèce par chèque (voir ci dessous) : 1 2 3 par prélèvement automatique : 3 fois (1€) 9 fois (3€)- JOINDRE RIB

Mois d'encaissement : 1 - Octobre → Montant :€ 2 - Janvier → Montant : € 3 - Avril → Montant : €

Par quel moyen ai-je connu le Centre AfroMundo ? déjà adhérent(e) à l'asso par un ami par le site internet par un fly par le petit bulletin par facebook au forum des asso du 9e Autre:

Fait à, le signature :

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : INSCRIPTION

Le dossier d'inscription : fiche d'inscription remplie, photo d'identité et participation aux frais (PAF). Il est à transmettre à AfroMundo 53-O rue Saint-Pierre de Vaise 69009 Lyon (adresse postale). Les personnes s'étant acquittées de leur droit d'inscription peuvent participer aux ateliers.

Article 2 : HORAIRES

Chaque participant est tenu de respecter les horaires afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours. Les enfants de moins de 10 ans doivent impérativement être repris par un adulte à la fin de la séance. Les mineurs étant dans l'obligation de quitter un entraînement ou une représentation avant sa fin devront fournir une décharge des parents ou être accompagnés par une personne majeure.

Article 3 : LOCAUX ET MATERIEL

Chaque participant est responsable des locaux et du matériel mis à disposition. Il devra veiller à leur respect et à leur bon ordre.

Article 4 : ACCES AU COURS

L'accès aux salles de cours est réservé aux membres inscrits pour la saison.

Article 5 : VOL, PERTES ET FRACAS

L'association ne sera en aucun cas responsables des vols, pertes et fracas commis dans la salle ou dans les vestiaires. Il est demandé aux participants de ne pas se munir d'objets fragiles ou de valeur.

Article 6 : INTERDICTIONS

Il est strictement interdit de fumer et de manger ; d'introduire ou porter des armes ou objets/produits dangereux et/ou illicites ; d'introduire ou de consommer de l'alcool ou de produits stupéfiants dans les salles de cours du Centre AfroMundo.

Article 7 : ENSEIGNEMENTS

Les cours sont sous la responsabilité d'un enseignement représentant de l'Association. Tout participant doit suivre ses instructions. Le rangement du local et du matériel font partie de la séance. Une tenue adaptée à la pratique de l'activité est exigée.

Article 8 : REPRESENTATIONS

Toute personne participant à des représentations publiques avec l'Association devra utiliser une tenue conforme aux normes établies par son enseignant. Il est possible que vous soyez photographié, filmé ou enregistré dans le cadre de ces représentations. AfroMundo pourra utiliser ces images pour promouvoir ses activités. Toute autre utilisation fera l'objet d'une autorisation spécifique de votre part.

Article 9 : SECURITE

Il est interdit aux participants d'utiliser les salles de cours en dehors des horaires attribués l'Association. Hormis l'exclusion et l'expulsion immédiate des intéressés, l'association déclinera toute responsabilité en cas d'accident. Par ailleurs, aucun exercice ne peut être pratiqué sans l'autorisation d'un enseignant.

Article 10 : ANNULATION ET CHANGEMENT DE COURS

Par AfroMundo :

Nous nous réservons le droit d'annuler un cours si le nombre de participants est inférieur à 8 personnes pendant le 1er mois d'activité. Dans cas, les remboursements seront calculés au pro rata temporis pour les forfaits annuels et sur la base des cours non utilisés pour les cartes de cours.

Par l'élève :

Toute inscription est définitive, sauf dans les cas suivants :

- a) Impossibilité d'assister aux cours pour raison médicale pendant plus de huit semaines consécutives.
- b) Déménagement en dehors de la région lyonnaise.

Les remboursements, dans les cas précipités seront effectués dès réception des justificatifs avant janvier 2017. Aucun remboursement se sera effectué au-delà de cette limite.